



**L'HONORABLE DONALD BISSON
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

Palais de justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame-Est, bureau 16.23, Montréal QC H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2161 – Télécopie : 514 393-7604
donald.bisson@judex.qc.ca

Le 20 août 2021

PAR COURRIEL

**CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES
AVIS D'ATTRIBUTION DE DOSSIER**

M^e James Reza Nazem
jrnazem@actioncollective.com

M^e Stéphane Pitre
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.
spitre@blg.com

Objet : François Décary-Gilardeau c. Compagnie General Motors du Canada, et al.
📁 : 500-06-001117-213

Maîtres,

Je vous informe que j'ai attribué les pouvoirs de gestion et d'adjudication en ce qui concerne le dossier mentionné ci-dessus à l'honorable juge Christian Immer.

Je vous rappelle votre obligation d'inscrire la demande ainsi que les autres procédures et documents au **Registre central des actions collectives du Québec**, et ce, conformément à l'article 573 du *Code de procédure civile*, à l'article 56 du *Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière civile* et à l'*Avis aux membres du Barreau* du 9 décembre 2016. Je vous prie de faire diligence à l'égard de chacune des procédures, puisqu'il s'agit du moyen mis en place par le législateur pour informer les membres du groupe visé.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que la Chambre des conférences de règlement à l'amiable est disponible pour les actions collectives en vue de tenter un règlement, comme en toute autre matière.

Veillez agréer, maîtres, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Donald Bisson'.

Donald Bisson, j.c.s.
Juge coordonnateur de la Cour supérieure
Chambre des actions collectives – Division d'appel de Montréal

DB/lp

c. c. L'honorable juge Christian Immer